Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 31

OBJET :

Affectation du résultat
–
Exercice 2021

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 07 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le 1er avril deux mille vingt-deux, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Adjoints au Maire, Mme Vannina ETTORI, Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, M. Alexandre DUMONT, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Dominique RENONCIAT, M. Jean-Paul REGEASSE, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, M. Gérard BOUTHIER, Mme Audrey WACQUIEZ-CORMONT, M. Bernard NUSBAUM, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO, M. Denis ADAM, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne GABBANELLI, M. Jérôme RITTLING, Mme Claire CHARANSONNET, M. Romain SARRASIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :
M. Gilles CARBONNET donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN donne pouvoir à M. Olivier CLODONG
Mme Carole PELLISSON donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
M. Bernard TARKALI donne pouvoir à Mme Jocelyne FALCONNIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Moïse VENEROSY

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-285-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2022

DELIBERATION N° 2022/04/285

OBJET : Affectation du résultat - Exercice 2021

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

APRES règlement définitif du Budget 2021,

CONSIDERANT qu'il ressort que le résultat de fonctionnement, à la clôture de l'exercice 2021, s'élève à 4 446 658,63 € ;

CONSIDERANT que celui-ci doit couvrir, en priorité, le besoin de financement de la section d'investissement ;

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires générales,

A la majorité (4 contre : F. GABBANELLI, J. RITTLING, C. CHARANSONNET, R. SARRASIN),

AFFECTE l'excédent de fonctionnement du Compte administratif de l'exercice 2021 d'un montant de 4 446 658,63 €, comme suit :

◊ SECTION D'INVESTISSEMENT

couverture du déficit de clôture 2021 de la section d'investissement de	- 2 903 175,46 €
ajustement du solde d'investissement pour apurement du compte 1069	- 67 000,00 €
solde des restes à réaliser (report) de	- 544 688,63 €
soit	- 3 514 864,09 €
et couverture du solde des besoins de l'exercice 2021	-931 794,54 €
	-4 446 658,63 €
Le total affecté en recettes de la section d'investissement au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés », correspondant à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, est donc de	4 446 658,63 €

DIT que cet excédent de fonctionnement sera repris au Budget supplémentaire de l'exercice 2022.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Conseiller départemental,

Olivier CLODONG

MAIRIE D'YERRES * 91

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le **12/04/2022** et de la publication le **11/04/2022**
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20220407-2022-04-285-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022